

Le Syndicat départemental d'énergie donne ses grandes orientations

ML 20 mars
2022

BUDGET

Pour l'année 2022, les soutiens à la modernisation des installations de collecte des déchets du département seront notamment renforcés.

Mardi 8 mars, le comité syndical du Syndicat départemental d'énergie et d'équipement (SDEE) s'est réuni pour débattre des orientations budgétaires 2022. Les opérations envisagées pour l'année à venir qui ont été présentées par le président du syndicat Alain Astruc confirment l'engagement du syndicat aux côtés de ses collectivités adhérentes.

Transition écologique

Les crédits d'investissement consacrés aux travaux d'électrification et de voirie seront maintenus. L'accompagnement du SDEE pour la rénovation de l'éclairage public et la réalisation de travaux d'eau et d'assainissement sera lui aussi pérennisé, et les soutiens à la modernisation des installations

de collecte des déchets du département seront pour leur part renforcés avec la poursuite du programme de rénovation des points d'apport volontaire et de celui concernant les centres de transfert des ordures ménagères.

L'implication récente du syndicat en matière de transition énergétique sera elle aussi confortée avec la poursuite de l'accompagnement des projets de chaleur renouvelable et la mise en place d'un programme d'appui aux collectivités pour la rénovation énergétique de leurs bâtiments publics tertiaires et scolaires (ACTEE 2).

D'autres délibérations

Au cours de cette séance de travail, le comité syndical a également délibéré sur les sujets sui-



Le comité syndical était en réunion, mardi 8 mars.

DR

vants : révision des tarifs pour l'année 2022 ; mise en place du programme de sensibilisation aux économies d'énergie "Watty à l'école" ; expérimentation de nouvelles modalités pour la sensibilisation au tri des déchets ;

création d'un poste de géomaticien/administrateur SIG ; cession de la station de ski du mont Lozère au Département. L'assemblée générale du syndicat se déroulera le mardi 29 mars.